

Réf: Dossier N° 053593

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE EZZOR »

Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 5413, Ilot 224

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01/07/2021 reçus par Me SOUTH-DIOP YVETTE , notaire, enregistrés au CEPICI, le jeudi 18 novembre 2021, il a été constitué une SAS U aux SOCIETE « GROUPE EZZOR »

**La prise de participation dans d'autres entreprises ivoiriennes et étrangères ; la mobilisation de financements pour les entreprises membres du groupe ; le lobbying et la recherche de marchés pour les entreprises membres du groupe; l'acquisition de biens mobiliers et immobilières pour les entreprises membres du groupe
Et pour la réalisation de l'objet social :**

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.**
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.**
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.**
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 5413, Ilot 224

M YOBOUE N'GUESSAN HASSIE SERGE (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2021-B17-00067 du 18/11/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°35011/GTCA/RC/2021 du 18/11/2021

Pour Avis

Le CEPICI

